



Royaume du Maroc

Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle,  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

13 JUIL 2020

## Communiqué de presse

### Organisation d'une session exceptionnelle d'examens de fin d'année universitaire 2019-2020 au profit des étudiants bloqués à l'étranger

Compte tenu des circonstances actuelles liées à la pandémie de COVID-19 et dans le cadre du suivi par le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique - Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique - de la situation des étudiants marocains et étrangers, inscrits dans les établissements universitaires à accès régulé, bloqués à l'étranger, il a été décidé, en coordination avec les Présidents d'Université, d'organiser, au titre de l'année universitaire 2019-2020, des examens exceptionnels en septembre 2020, et ce, afin de permettre à ces étudiants de passer leurs examens dans les meilleures conditions.

A cet égard, le Ministère invite les étudiants concernés à prendre contact avec la Présidence de leurs Universités respectives afin de prendre connaissance des dispositions et mesures prises à ce sujet.

